



## EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2022

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq juin à 10 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

### N°2-1

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BOUYOU, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Stéphanie PERRIER par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Pascal CAVITTE, Mme Christèle COURSAT à partir de 12h25 par Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BREUILH à partir de 12h30 par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE par à partir de Mme. Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Anne BOUYER par M. Henry TURLIER

**Etait absent :** M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

### Composition des Commissions Communales

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-22,
- Vu sa délibération n°1-1 du 11 juin 2020 relative à la composition des Commissions Communales,
- Vu ses délibérations n° 10a et 10b du 17 novembre 2020 relatives respectivement à la désignation de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission Municipale - Projet urbain, travaux, environnement, développement durable et à la désignation de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission Municipale - Démocratie de proximité,
- Considérant que le Conseil Municipal a retiré la délégation du 3<sup>ème</sup> adjoint, que le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint ; qu'un élu de l'Opposition a démissionné et a été remplacé ; qu'il convient de procéder au repositionnement politique d'élus au vu de l'évolution de leur situation personnelle,
- Considérant qu'il convient, dans ce contexte, de procéder à une nouvelle élection au scrutin secret et à la majorité absolue des représentants du Conseil Municipal pour siéger des Commissions Communales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1- Abroge la** délibération n°1-1 du 11 juin 2020 relative à la composition des Commissions Communales et les délibérations n° 10a et 10b du 17 novembre 2020 relatives respectivement à la désignation de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission Municipale - Projet urbain, travaux, environnement, développement durable et à la désignation de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission Municipale - Démocratie de proximité,

**2- Sont élus** au scrutin secret pour siéger au sein de ces commissions :

- Commission « Projet urbains, travaux, environnement et développement durable » :

Monsieur le Maire, Président de droit,  
Madame Stéphanie PERRIER, Monsieur Fabrice MARTHON, Monsieur Jérémy NOVAIS, Monsieur Gérard FAUGERES, Monsieur Jacques SPINDLER, Monsieur Fabrice MARTHON, Monsieur Clément VERGNE, Monsieur Serge HULPUSCH, Madame Christine COMBE, Madame Ana Maria FERREIRA, Monsieur Henry TURLIER (Suppléant : Monsieur Pierre DESJACQUES)

- Commission « Ressources »:

Monsieur le Maire, Président de droit, Monsieur Pascal CAVITTE, Madame Yvette FOURNIER, Madame Christine COMBE, Madame Ana-maria FERREIRA, Monsieur Serge HULPUSCH, Monsieur Jacques SPINDLER, Monsieur Dorian LASCAUX (Suppléant : Madame Micheline GENEIX)

- Commission « Santé, Jeunesse, Sport » :

Monsieur le Maire, Président de droit, Monsieur Stéphane BERTHOMIER, Monsieur Yvon DELCHET, Madame Christèle COURSAT, Madame Sandy LACROIX, Madame Sylvie CHRISTOPHE, Madame Aïcha RAZOUKI, Madame Christine COMBE, Madame Stéphanie PERRIER, Madame Micheline GENEIX (Suppléant : Monsieur Dorian LASCAUX)

- Commission « Affaires culturelles » :

Monsieur le Maire, Président de droit, Madame Christiane MAGRY, Madame Aïcha RAZOUKI, Madame Christine COMBE, Madame Christine DEFFONTAINE, Madame Anne BOUYER (Suppléant : Monsieur Raphaël CHAUMEIL)

- Commission « Affaires sociales et sanitaires et solidarités » :

Monsieur le Maire, Président de droit, Madame Sylvie CHRISTOPHE, Madame Zohra HAMZAOU, Monsieur Serge HULPUSCH, Madame Christine COMBE, Monsieur Raphaël CHAUMEIL (Suppléant : Madame Anne BOUYER)

- Commission « démocratie de proximité » :

Monsieur le Maire, Président de droit, Madame Sylvie CHRISTOPHE, Monsieur Pascal CAVITTE, Monsieur Serge HULPUSCH, Madame Stéphanie PERRIER, Monsieur Jacques SPINDLER, Madame Christiane MAGRY-JOSPIN, Monsieur Pierre DESJACQUES (Suppléant : Monsieur Raphaël CHAUMEIL)

3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,  
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Virginie Clément



Transmis au Contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2022

Date et ref de l'accusé de réception : 28 JUIN 2022

52-1-25062022

Publié le :